



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2021

Date de la convocation : 8 décembre 2021

Date d'affichage : 8 décembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le quatorze décembre à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Nicolas MENNETRIER, Maire.

Présents : Christine ROBILLARD, Robert BESANÇON, Marie-Laure HRVOJ, Pascal GENET, Laurence FOURNIER, Marcel CHRISTEL, Jean-Yves BRUNEAU, Géraldine PÉRÉE, Liliane VOYARD, Denis PHILIPPE, Annie SALAMI, Laurent JÉROME, Urbain VELUT, Anne-Josèphe CHARLOT, Bruno LÉOTIER, Yohan MULLER, Julien SEYSSEL

Représentés : Marie-Laure LABORIE représentée par Robert BESANÇON, Valérie PELLERIN représentée par Denis PHILIPPE, Véronique STOLTZ représentée par Laurence FOURNIER, Sophie MENZIN représentée par Nicolas MENNETRIER, Vincent BLANCHOT représenté par Annie SALAMI

Secrétaire : Géraldine PÉRÉE

Secrétaire auxiliaire : Stéphanie KUSTERMAN

Le procès-verbal de la séance du 2 novembre 2021 est lu et approuvé à l'unanimité.

Après en avoir délibéré, et sur proposition du Maire, le conseil municipal :

- autorise le Maire à signer la convention d'adhésion avec le centre de gestion de l'Aube pour le règlement général de la protection des données (RGPD) ;
- accepte le renouvellement de la convention de service partagé avec Troyes Champagne Métropole relative à l'entretien courant de la voirie sur la zone artisanale de l'Arcade ;
- décide de sursoir à la création d'un poste assistant de communication ;
- octroie une subvention de 500 € au profit du Téléthon ;
- décide la remise d'un cadeau aux bénévoles de la médiathèque et du service vie locale qui ont apporté leur soutien et œuvré pour la commune au cours de l'année ;
- accepte les travaux relatifs à l'éclairage terrain de tennis ;
- décide de surseoir à la désignation d'un membre représentant la commune pour le renouvellement du bureau de l'association foncière de remembrement Barberey-Saint-Sulpice, La Chapelle-Saint-Luc, Saint-Lyé ;
- crée une commission stationnement et désigne les membres pour y siéger ;
- ouvre des crédits budgétaires à hauteur de 193 000 €, avant le vote du budget, pour permettre l'engagement, la liquidation et le mandatement de dépenses d'investissement ;
- accepte des admissions en non-valeur de sommes non recouvrées par la trésorerie pour les exercices 2015 et 2016, suite à des émissions de titres de recettes par la commune ;
- vote une décision modificative à apporter à la section de fonctionnement du budget ;
- prend acte des rapports annuels sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif, d'assainissement collectif et de l'eau potable présentés par la régie du SDDEA.

Informations et questions diverses

Nicolas MENNETRIER :

- informe le conseil que la commission bâtiment se réunira le 20 décembre à 18h00.

Robert BESANÇON :

- fait le bilan des actes d'urbanismes pour l'année 2021. Il y a eu à ce jour 117 certificats d'urbanisme, 100 déclarations d'intention d'aliéner, 48 permis de construire dont 38 logements (environ 100 habitants supplémentaires) et 85 déclarations préalables.

Marie-Laure HRVOJ :

- informe le conseil que la commission voirie se réunira jeudi pour faire le budget.
- Indique qu'une réunion s'est tenue au sujet du futur giratoire. Des travaux importants d'accès à la zone Perrière et au Karting seront à la charge de la commune. Une demande d'aide exceptionnelle pourrait être adressée au département.

Pascal GENET :

- Indique que des masques adultes ont été remis aux enfants de CM2 et des masques enfants aux autres élèves.
- Informe le conseil de l'achat de capteurs de CO2 pour les écoles et l'accueil de loisirs. A la demande de M. Philippe, 2 capteurs complémentaires vont être achetés pour l'école de Grange L'Evêque.

Laurence FOURNIER :

- Rappelle à la municipalité qu'elle recueille les informations quant au bilan annuel de chaque service.
- Indique que l'organisation est en place pour la distribution du colis des aînés. Pour répondre à la demande de M. Christel, Mme Fournier vérifiera quel rôle il aura dans cette distribution.

Jean-Yves BRUNEAU :

- Indique qu'un article est paru dans la presse au sujet de la Chanvrière. Il est précisé que ce dossier ne peut avancer tant que la commune n'aura pas adopté le plan local d'urbanisme en cours de révision. M. Besançon indique que le PLU devrait être adopté en juin.

Denis PHILIPPE :

- Indique qu'un habitant s'inquiète de la circulation dans Grange L'Evêque et suggère la création d'une rocade pour contourner le hameau.

Bruno LEOTIER :

- S'informe de la date de déménagement de l'esthéticienne et de la commission qui traitera de la reprise éventuelle par un toiletteur. M. le maire indique que la commission bâtiment se réunira en juin à ce sujet.

Julien SEYSSEL :

- Indique que la directrice d'école travaille déjà à la prévision d'effectif de la classe de petite section pour l'année prochaine.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 h 24.

Le Maire,

Nicolas MENNETRIER